# Un autre regard sur le Proche-Orient

Bulletin Internet de France-Israël Marseille Section de Marseille de l'Association France-Israël, Alliance général Koenig

Janvier 2012 Numéro 5

## Éditorial : L'incitation, ou la fabrique de la guerre

Les anglo-saxons utilisent le terme *incitement*, incitation en français, pour désigner aussi bien l'incitation à la haine que l'incitation à la violence ou au meurtre. Ce terme générique recouvre des pratiques qui sont en France à mi-chemin entre le délit et la liberté d'expression. Quand ces pratiques se généralisent et accèdent au rang de politique, elles quittent naturellement le champ de la parole ou du discours pour entrer dans celui de la violence et de la guerre.

On considère en général que la paix s'incarne dans un traité, par des poignées de mains, et peut-être un défilé et des flonflons. Mais la paix c'est aussi une vision, un état d'esprit, et des paroles. Au cœur de la paix, la force d'un texte juridique, le traité, se combine ou s'oppose à la force du discours qui suit. L'Europe et le Proche-Orient fournissent des exemples de la capacité du traité, un acte juridique parmi les plus solennels, de préserver ou pas la paix quand il est face à la parole de menace, de stigmatisation ou de haine raciste.

Le traité de Versailles de 1919 qui mettait fin à la première guerre mondiale a été vécu en Allemagne comme un dictat insultant qui exigeait une réparation. Les jeunes générations ne reçurent pas une éducation à la paix mais des discours de revanche qui culminèrent dans l'aventure nazie. C'est ainsi que les mots emportèrent le droit, que l'incitation écrasa le traité, et qu'il y eut la guerre. Par contre à l'issue de la seconde guerre mondiale, l'Europe occidentale est entrée dans une véritable phase de paix. On ne la doit pas aux nouveaux traités, ni au rapport des forces, pas plus qu'à la division de l'Allemagne, et encore moins à la soi-disant dénazification. A l'initiative des Américains ou avec leur appui, derrière le cache-sexe des procès de Nuremberg, une large part de l'appareil nazi fut en effet recyclé dans les affaires courantes en Allemagne de l'Ouest, comme il le fut en Allemagne de l'Est. Par contre les élites allemandes, désormais convaincues que la guerre était une impasse désastreuse, prohibèrent énergiquement les propagandes de stigmatisation. La paix européenne repose toujours sur un barrage à l'introduction de la haine dans les cerveaux des Européens, érigé collectivement par les pays du vieux continent, et uniquement sur ce barrage.

Suite en page 2

## **Sommaire**

- Éditorial :
   L'incitation, ou la fabrique de la guerre
- Des parlementaires prennent leurs distances avec Jean Glavany
- Les succès retentissants du combat pour la légitimité d'Israël en 2011
- De l'antisionisme d'état à la satellisation de l'Europe
- Réponse de Eli Hertz à l'accusation de "vandalisme délibéré" de Nick Clegg
- La glissade islamiste des « printemps arabes » et ses implications
- Gestion israélienne de l'eau : une réponse aux falsificateurs
- Dilemmes d'Israël : où est le bon équilibre entre le social et la défense ?
- Dilemmes d'Israël : le regroupement familial, droit de l'homme ou suicide national ?
- Israël en proie à ses démons et à ses peines : corruption, pauvreté, exclusion des femmes de l'espace public
- Voyage en Israël du 18 au 25 mars 2012

## Dry Bones COMBATIANTS TALIBANS



## Suite de l'éditorial : L'incitation, ou la fabrique de la guerre

Le second exemple est celui du traité de paix israéloégyptien paraphé à Washington par Menahem Bégin et Anouar Al Sadate en 1979. Il a mis fin à un cycle de guerres entre les deux pays entamé dès la création d'Israël en 1948. Mais la paix qui a suivi, décrite comme une paix froide, s'est accompagnée en Égypte du déchainement d'un discours d'incitation anti israélien, raciste et antisémite, au-delà de toute limite. Le long formatage par la haine produit aujourd'hui tous ses effets dans les urnes. Ce pays est confronté à des pénuries alimentaires massives, à la menace d'un effon-

drement économique, à la détresse éducative et sanitaire. Et là, la grande perspective offerte au peuple par ceux qu'il a plébiscités, c'est la dénonciation du traité de paix avec Israël, c'est à dire la querre. Ici comme ailleurs, la parole de haine, hégémoniaue depuis longtemps, aura irrépressibalayé





un tel terreau, les traités n'ont aucune portée et l'Occi-

dent, Europe et Amérique confondues, font mine de

ne pas le voir, de ne pas le comprendre. Pire, l'Occi-

dent tolère sur son sol les propagandes antisionistes

les plus agressives, qui en retour légitiment les diatri-

bes autochtones au Proche-Orient. Et pire encore si

c'est possible, des procureurs occidentaux érigées en

personnalités respectables, comme Stéphane Hessel,

amplifient la stigmatisation de tout ce qui est relatif à

l'État juif, ouvrant encore plus grandes les écluses de

la violence et du sang.

blement le droit et appelé la guerre. Il est divertissant de voir les islamistes égyptiens, les porteurs de l'obsession antisioniste/antisémite, étiquetés comme "modérés" par l'Occident. Ils auraient obtenu les deux tiers des suffrages de leurs concitoyens, et ils brûlent de mettre en œuvre leur programme.

La prohibition de l'incitation, la lutte prioritaire contre l'incitation, la chasse collective à l'incitation, voila les seuls remparts authentiques contre la violence et la guerre. Sans cela les traités sont des chiffons de papier.

Depuis deux décennies, les Occidentaux tentent de mettre un terme au conflit israélo-palestinien à travers un processus de paix. Ils veulent obtenir un compromis entre les deux parties et en garantir la pérennité par un traité passé dans les formes, sous les auspices des grands acteurs de la "communauté internationale". L'intention est excellente. Mais si l'on s'intéresse aussi aux résultats, la grande question à traiter est celle de l'incitation à l'exécration des Juifs dans la société palestinienne, celle de son omniprésence du berceau au tombeau, de l'école à la TV et à la mosquée. L'identité collective de cette société se construit à travers un discours raciste antisémite et un culte des figures terroristes, c'est à dire un discours de guerre immémoriale et éternelle contre la présence juive sur la terre d'Israël. Tous les moyens de l'éducation et de la communication palestinienne, à Ramallah comme à Gaza, sont arc-boutés sur cet impératif suprême. Sur Sur ces brisées, Jean Glavany, une figure tutélaire du parti socialiste, à conquis le mois dernier de nouvelles étoiles de généralissime français de l'antisionisme/ antisémitisme, donc de prophète de la guerre. Il est le rédacteur du rapport d'une commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale sur le thème de la gestion de l'eau présenté le 13 décembre. Impossible selon lui de traiter du problème de l'eau sans partir d'un constat: "le Moyen Orient est le théâtre d'un nouvel apartheid". Et d'accuser Israël de "ségrégation raciale", de "ségrégation spatiale", de "ségrégation hautaine et méprisante,...vexatrice et humiliante, ... voire violente". Le parlementaire ignore visiblement que l'apartheid se définit par un encadrement juridique de la discrimination raciale. Qu'il fasse donc la preuve qu'il existe un tel cadre en Israël. Et comme cette diffamation est gratuite! Israël est sans doute le pays le plus bigarré de la planète, où la minorité arabe bénéficie d'une représentation politique inimaginable en Europe, où un juge arabe condamne et fait incarcérer un ancien chef de l'État, où les droits égaux sont garantis, où les recours judiciaires sont les plus ouverts au monde...

Au-delà du caractère injurieux des accusations de Glavany, il faut mesurer leur impact. Avant tout, les diatribes du parlementaire socialiste antisémite (1), utilisant la tribune de l'Assemblée nationale d'un pays réputé pour son attachement aux droits de l'homme, justifient, amplifient, et

mondialisent la rhétorique éradicatrice des extrémistes palestino-jihadistes. Ces gens sont avides du "retour de l'armée de Mahomet" et du paradis gagné parce que "tuer des Juifs est un devoir". Les paroles d'un Glavany sont pour eux une providence, autant de graines pour la guerre et pour le sang, leur raison d'être. De ce point de vue, Glavany n'aura fait que répandre la haine, aux antipodes des argumentaires d'un débat policé entre notables républicains.

La fascination morbide des tenants palestiniens de la guerre, la capitulation devant leur dialectique, et la collaboration "objective" à leur projet, gangrènent aussi en son cœur l'intelligentsia française. Il faut entendre un intellectuel capable d'analyses lucides, puissantes, et éclairantes comme Michel Onfray, tomber dans l'abîme à la manière du plus borné des ignorants, et franchir tous les cercles de l'enfer de l'éradicationnisme palestinien.

Dans sa chronique de janvier 2012, il illustre à sa façon ce qu'il appelle la "colonisation" israélienne: " la somme de douleurs, de misères, de sang versé, de souffrances infligées, les villages vidés, les maisons volées, les terres expropriées, les fermes confisquées ou détruites, les populations humiliées, le peuple palestinien privé de dignité." Et interrogé sur Europe 1 au début du mois, il persiste: " ce peuple-là a été massacré, exploité, torturé, dominé, et ... c'est toujours le cas..." Rien moins. Onfray a la mémoire courte. Ne fustigeait-il pas Sartre, louant que Camus qui n'eut jamais "d'indignations sélectives en célébrant les assassinats, les bombes, les morts..."? Ne fustigeait-il pas l'École normale supérieure : "Elle formate ses petits soldats à jongler avec les mots sans se soucier des effets concrets induits." En est-il un ancien élève? Onfray, le brillant philosophe ignore qu'un hôpital israélien abrite la seule base de données de moelle osseuse du monde arabe permettant de traiter certaines maladies arabes spécifiques, que des affections cardiaque congénitales de l'enfant palestinien sont opérées à grands frais dans cet hôpital, que les indices de morbidité infantile des jeunes palestiniens sont les plus bas du monde arabe, que les jeunes arabes chrétiennes ont les meilleures performances scolaires du pays, etc. L'hommage lyrique que le philosophe rend à la victime palestinienne imaginaire n'est qu'une incrimination diabolisante d'Israël. Qui veut tuer son chien l'accuse de la rage, n'estce pas? Les adeptes de la guerre sainte islamique entendront et afficheront l'ordre de campagne de Michel Onfray.

Résumons nous: qui veut la paix, qu'il s'agisse d'un individu, d'un groupe, d'un État, combat l'incitation de toutes ses forces. Sinon il entretient les feux de la guerre. Tout le reste n'est que fable, combinaison, compromission ou esquive.

#### Jean-Pierre Bensimon

(1) En 2004, l'EUMC (European Monitoring Centre on Racism and Xenophobie), un organisme créé par l'Union européenne, définissait comme antisémites certaines critiques d'Israël, et parmi elles " l'utilisation de doubles normes, s'exprimant par le fait qu'on exige d'Israël un comportement qui n'est attendu ou exigé d'aucun autre État démocratique". C'est exactement le cas de M. Glavany qui n'applique à aucun des pays concernés par la gestion de l'eau, le sujet de son rapport parait-il, la grille d'évaluation ravageuse qu'il assène à Israël.

## Des parlementaires prennent leurs distances avec Jean Glavany

Les propos tenus par le rapporteur socialiste sont en effet totalement inacceptables. [...]

Ces propos d'une extrême gravité mettent en cause non seulement, un état reconnu depuis 1948 par l'ONU et qui a des liens d'amitié avec la France, mais laisse entendre que la France accepterait qu'un de ses partenaires puisse pratiquer une telle politique ségrégationniste.

Dans ces conditions, je demande au Président de la commission des Affaires étrangères,

M. Axel PONIATOWSKI et au président de la mission d'information, M. Lionnel LUCA, ainsi qu'aux autres membres de cette mission d'information de bien vouloir se désolidariser de cette publication et de condamner fermement l'utilisation d'une terminologie infamante à l'égard de l'État d'Israël.

Je souhaite de surcroît que les dirigeants du parti socialiste, dont est membre M. GLAVANY, condamnent ses propos et s'en expliquent publiquement.

#### Claude Goasgen, le 4 janvier 2011

Pour résumer la teneur générale du rapport, Israël est accusé de pratiquer « l'Apartheid » (sic) de l'eau vis-à-vis des populations palestiniennes. Cette présentation est caricaturale et contient tous les poncifs que nous avons l'habitude d'entendre pour attaquer Israël, la seule démocratie véritable dans cette région du monde. Les propos rapportés par M. Glavany sont inadmissibles, injurieux et ne font pas honneur à notre Assemblée. Dans un Moyen-Orient qui a besoin de calme et de réflexion pour sortir d'une crise majeure, il est irresponsable de renforcer les antagonismes avec de tels propos sur un sujet aussi sérieux qui mérite un traitement technique et dépassionné autant que se peut.

Ou'un pays tiers, la France, avec le poids de sa parole s'immisce de cette façon dans le débat me paraît inconcevable, surtout pour surexciter les esprits. J'attends des explications et la condamnation de cette charge irresponsable contre Israël.

Rudy Salles, le 9 janvier 2011

Je tenais à porter à votre connaissance ma totale désapprobation de l'encadré intitulé 'L'eau, révélatrice d'un nouvel apartheid au Moyen-Orient.

Ce texte laisse entendre que la France tolèrerait qu'un de ses partenaires et ami puisse pratiquer une telle polititique, ce qui n'est pas acceptable.

J'attends donc de la part du parti socialiste, dont M. Glavany est un membre éminent, des explications sur cette prise de position.

Renaud Muselier, le 11 janvier 2011

Janvier 2012

## Les succès retentissants du combat pour la légitimité d'Israël en 2011

D'après le rapport de The Reut Institute 2011: The Year We Punched Back on the Assault on Israel's legitimacy (2011, l'année où nous avons repoussé les attaques contre la légitimité d'Israël) nov. 2011.

Adaptation française par Danielle Sarano

Si les campagnes de délégitimation d'Israël se sont poursuivies et amplifiées en 2011, elles se sont heurtées à des réponses nouvelles des soutiens d'Israël qui sont souvent parvenus à la mettre en échec.

#### L'émergence d'un réseau "anti-délégitimation"

Dans le passé, Israël considérait qu'il était menacé physiquement dans son existence et sa sécurité. La diplomatie, la communication et les accusations de viol de la légalité lui apparaissaient comme secondaires. La *hasbara*, c'est à dire l'explication de son action, lui semblait suffisante. Ce pays considère désormais que les attaques contre sa légitimité, coordonnées par un réseau "délégitimation", ne peu-

vent être combattues que par un réseau "anti délégitimation". attaques politiques contre la légitimité d'Israël étant désormais considérées comme une menace décisive pesant sur la sécurité nationale, les actions pour les enrayer sont devenues des priorités publiques.

Ces actions sont menées en réseau. C'est ainsi qu'a été créé aux

États-Unis le réseau *Israel Action Network* entre les Fédérations juives d'Amérique du nord et le Conseil juif des affaires publiques. De plus des acteurs de la société civile israélienne, des vétérans comme *NGO monitor* ou *The Israel Project*, ou de nouveaux organismes comme *Cookbook*, se sont associés pour combattre BDS sur les campus. De plus des groupes de réflexion (think tank) comme INSS (*Institute for National Security Studies*) et le JPPI (*Jewish People Policy Institute*) ont lancé des études sur le thème de la délégitimation.

Le succès de la démarche suppose un élargissement du camp des soutiens d'Israël, en particulier aux milieux progressistes, sensibles aux valeurs universelles et aux droits de l'homme. Il est nécessaire pour cela de bien distinguer entre la critique légitime et les actes de délégitimation et d'établir des lignes rouges à partir de discussions ouvertes.

### La mise en échec de la stratégie des "méga évènements" de propagande

Ces opérations fortement médiatisées sont conçues pour mobiliser les soutiens de militants critiques de telle ou telle politique israélienne (le blocus naval de Gaza par exemple) et les faire converger sur l'objectif propre des délégitimateurs, le démantèlement final d'Israël. La campagne "Sauver Gaza" qui conduisit aux graves incidents de la flottille pour Gaza de mai 2010, a inspiré en 2011 plusieurs initiatives dont la "Flottille liberté II". Cette opération a été mise en échec par Israël qui a su rallier une forte

opposition internationale, celle de la Grèce en particulier, qui empêcha les bateaux de quitter ses ports. Ce succès s'explique surtout par le flot d'informations que la société civile israélienne a mis à la disposition de ses amis étrangers.

Dans la même optique, des mouvements militants ont voulu planifier une "flytilla" ou 'flottille aérienne" à l'assaut de l'aéroport Ben Gourion de Tel Aviv. 340 militants ont voulu débarquer en Israël pour promouvoir le "droit au retour" des réfugiés palestiniens. L'initiative a été neutralisée au niveau du gouvernement israélien par l'action des services de sécurité et par la communication d'informa-

tions émanant de militants pro israéliens en direction des responsables et des notabilités locales.

## La réponse aux opérations "de guerre judiciaire" contre Israël

• Le Royaume-Uni a modifié sa loi de compétence judiciaire universelle très controversée, utilisée par des activistes pour émettre des mandats d'arrêt contre des Israéliens. L'amendement restreint l'émission de ces mandats contre les personnalités politiques et militaires israéliennes voyageant en Grande-Bretagne.

• Le rapport Palmer des Nations unies sur la flottille de Gaza de 2010 constitue une victoire juridique et morale pour Israël.

Ce rapport reconnait la légalité du blocus naval israélien de Gaza, dans la mesure où ce pays " est confronté à une menace sur sa sécurité émanant de groupes violents." Les conclusions du rapport Palmer ont été le résultat de l'approche constructive et transparente de l'enquête internationale menée par le président de la commission. Pour conforter cette approche plus transparente, Israël a accepté la présence de deux observateurs internationaux dans la Commission Turkel, qui a enquêté pour son compte sur la flottille et le blocus de Gaza

• La repentance de Goldstone : le Juge Richard Goldstone, le chef de la commission d'enquête des Nations Unies, auteur d'un rapport infâme sur l'opération Plomb Durci, qui accusait Israël de crimes de guerre. Il publiait en avril 2011 un texte où il reconsidérait les conclusions du rapport. Cet article, s'ajoutant au rapport Palmer et au changement de politique d'Israël envers Gaza, a mis "une peau de banane" sous les pieds des stratèges de la flottille de Gaza.

Il semble que la transparence dont a fait preuve l'armée israélienne vis-à-vis de la communauté internationale, attestée par ses rapports minutieux et autocritiques ait conduit Goldstone à se rétracter. D'autres rapports, comme celui du Centre d'infor-

mation sur le terrorisme ont

Suite p. 5



## Les succès retentissants du combat pour la légitimité d'Israël en 2011 (suite)

aussi eu un impact.

La mise en lumière des véritables objectifs des délégitimateurs.

- Suite à un rapport de l'ONG NGOMonitor, Uri Rosenthal, le ministre hollandais des Affaires Étrangères, a diligenté une enquête sur le financement indirect par son gouvernement du site Internet Intifada Électronique, où l'on compare les Israéliens aux Nazis. Il s'est formé une association de blogueurs et d'organisations proisraéliennes aux Pays-Bas. Elle a lancé une campagne d'information intensive sur le Web.
- Le ministère israélien de la Défense a déclaré illégal le Centre pour le Retour palestinien de Londres, un groupe affilié au Hamas. Des rapports sur ses activités de délégitimation, élaborés par diverses organisations proisraéliennes fonctionnant en réseau ont motivé cette décision.
- "Irvine 11" Sur les onze étudiants d'Irvine -l'Université de Californie- qui avaient interrompu une conférence de l'ambassadeur d'Israël aux États-Unis, Michael Oren, dix ont été reconnus coupables d'avoir sciemment organisé la perturbation. La communauté juive du Comté d'Orange a joué un rôle important dans ce résultat.
- Interruption de la parution du journal Berkeley Daily Planet. Un militant local, John Gertz a utilisé son site Internet www.DPWatchDog.com pour organiser une campagne couronnée de succès contre cette publication, qui était le socle du mouvement BDS à Bay Area.

Le suivi du programme d'action anti israélien '

 La neutralisation de la conférence "Durban III": Cette conférence de l'ONU a été tenue dans le droit fil de la première conférence de Durban en Afrique du Sud en 2001. Les conférences de Durban servent

tremplin pour répandre la haine antisémite. Durban II avait accueilli le président iranien, Ahmadinejad. Cet événement n'a pas été médiatisé cette année et il n'a eu aucun impact.

- Après une campagne diplomatique intensive du gouvernement israélien et des organisations pro israélienne, quatorze pays ont fini par boycotter la réunion. De plus, des organisations juives et pro-israéliennes ont mené des campagnes d'envergure pour démontrer l'hypocrisie de Durban III.
- Le Tribunal Russell démasqué: en septembre 2011, il s'est réuni en Afrique du Sud pour "étudier" si "le traitement infligé aux Palestiniens par Israël correspond à la définition internationale du crime d'apartheid." La communauté juive locale a adopté une stratégie à deux volets: elle a délibérément ignoré l'événement tout en collaborant efficacement avec NGO Monitor. L'événement n'a pas reçu de couverture médiatique, et la publicité qu'on a fait autour de lui a surtout permis démas-

quer les vrais objectifs des organisateurs : promouvoir l'isolement d'Israël et le dépeindre comme un paria.

- L'échec de la semaine de la haine d'Israël sur des campus. Les campus sont une importante arène où les forces radicales ont voulu imposer la délégitimation d'Israël en investissant leurs moyens en direction des cercles progressistes en formation. La semaine de l'apartheid est l'évènement central de leur agitation.
- Israël et ses alliés ont fait un effort énorme dans cette arène l'an passé. Ils ont surement contribué à ralentir la dynamique délégitimatrice grâce à l'implication d'organisations étudiantes anciennes comme la Coalition pour Israël sur les campus, Hillel, l'Union des étudiants (UJS), l'Union Mondiale de Étudiants juifs (WUJS); et nouvelles plateformes comme Qu'est ce qui est vrai, MENIA etc.

#### La dynamique avortée du boycott

- Le gouvernement de l'État de Victoria en Australie a demandé à Australian, une organisation de consommateurs, d'enquêter sur le Mouvement BDS pour le boycott des entreprises ayant des liens avec Israël, au motif d'une violation de la législation locale sur la concurrence. Parmi les entreprises visées par le boycott, la succursale du chocolatier israélien Max Brenner. C'est ainsi que le Parti Vert NSW a récemment renoncé à son soutien aux activités de boycott.
- Le Syndicat des affaires de la Famille du Royaume Uni a rejeté deux propositions de boycott qui lui ont été

faites lors du dernier Yom Kippour. La première exprimait un soutien au mouvement BDS et incitait ses membres à le rejoindre; la seconde tentait d'aligner le groupe sur les positions du *Trade Union Council* en faveur du boycott d'Israël.

• Le Syndicat britannique des Journalistes (NUJ), le Syndicat de l'enseignement supérieur (UCU), ainsi que l'Université de Johannesburg (UJ), qui avaient

passé des résolutions de boycott les ont annulées par la suite ou ne les ont pas mises en œuvre.

Un dernier exemple, à toute petite échelle mais significatif, celui d'un magasin de chaussures de Montréal, The Blaze. Ce commerce a le grand tort de vendre des chaussures de loisir israéliennes de la marque Teva Naot. Il a subi pour cela une longue et sévère campagne d'intimidation. Toutes les semaines, plusieurs dizaines de militants boycotteurs se rassemblent devant le magasin : ils hurlent des slogans du genre "Israël apartheid" et demandent aux éventuels clients de signer un appel au boycott. Ils prétendent créer ainsi une "Zone sans apartheid" dans la rue St Denis de Montréal. Le directeur du magasin, un Israélien du nom de Michael Illouz, n'est pas vraiment découragé par cette agitation. L'acharnement des militants a eu un effet boomerang, et les ventes ont été plutôt stimulées que freinées. Elles ont augmenté de 7 % depuis le début des manifestations. Les bonnes affaires du magasin montrent aussi que de nombreux habitants de la ville sont hostiles aux thèmes et aux violences du BDS.

# De l'antisionisme d'État à la satellisation de l'Europe

À l'orée de l'année 2012, au moment où le BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions), cette grosse machine anti israélienne, donne des signes d'essoufflement, voila que l'antisionisme d'État, celui qui émane des cercles du pouvoir, prend le relais de la propagande de détestation de l'État Hébreu en Europe.

**Première illustration**. L'Union Interparlementaire (IPU), l'organisation internationale des Parlements qui siège en Suisse, vient d'inviter à Genève pour une conférence, un

groupe de responsables du Hamas dont Musheer al-Masri, le porte parole officiel de cette organisation. Le secrétaire général de l'IPU, Anders B. Johnsson s'était pourtant engagé à ne pas recevoir des membres de ce groupe classé comme terroriste par l'Union européenne. Il est à noter que la Knesset cotise à hauteur de 350.000 shekel à cette Union et que Al Masri a publiquement préconisé qu'elle en soit exclue.

Trois rapports coup sur coup de l'Union européenne ensuite. Tous trois sont confidentiels et ils ont pour fonction de pousser à l'unification des politiques de l'Union sur la question de Proche-Orient.

Le premier rapport, de juillet 2011, émane des missions diplomatiques européennes en Israël. Il traite de "La zone C et l'édification de l'État palestinien". On sait que l'Accord dit Oslo II de septembre 1995, distingue en Cisjordanie une zone A sous pleine souveraineté palestinienne, une zone B de souveraineté mixte, et une zone C sous contrôle civil et sécuritaire israélien. Cette zone C est désertique (moins de 6% des Palestiniens y vivent) et elle couvre des emplacements stratégiques comme la Vallée du Jourdain, le canal potentiel d'acheminement d'armes et de combattants au cœur démographique, institutionnel et économique d'Israël. Le rapport préconise le développement économique de cette zone et à l'appui de l'Union européenne à tous projets d'aménagements, d'infrastructures, et de peuplement pris à l'initiative des Palestiniens, par dessus la tête des Israéliens. "Le financement de projets vitaux comme les infrastructures de gestion de l'eau sera réalisé sans dépendre de l'accord des autorités israéliennes." Ce rapport qui n'a même pas été présenté aux Israéliens piétine avec fouque la souveraineté de ce pays. N'est-il pas cocasse de voir l'Union européenne se proposer de violer sans sourciller l'Accord de 1995 dont elle est signataire et garante?

Le second rapport de même provenance, de décembre dernier, porte sur les Arabes Israéliens. Il affirme que la "façon dont Israël traite ses minorités est un problème central et non secondaire du conflit israélo-palestinien." Il

poursuit : "La situation de la population arabe d'Israël est de façon quantifiable plus mauvaise que celle de sa majorité non arabe en termes de revenus, d'éducation, d'accès au logement et à la propriété". Sur sa lancée le rapport préconisait "une surveillance et des pressions" contre les projets discriminatoires présentés à la Knesset. Cette recommandation a été repoussée sur l'intervention des Pays-Bas, de la Pologne et de la république Tchèque. La France est restée de marbre devant cette ingérence caractérisée

dans le fonctionnement d'une démocratie parait-il amie, dont la souveraineté était bafouée. Il faut imaginer que l'ambassade d'Israël s'autorise à émettre des jugements sur le traitement de l'immigration en France et qu'il se propose de faire pression sur l'Assemblée nationale pour mesurer l'ignominie de l'Union européenne à l'égard d'Israël.

Début janvier enfin, est paru le traditionnel rapport annuel sur Jérusalem des consuls généraux des vingt-sept États européens. Un décalque des précédents rapports qui auraient pu être rédigés mot pour mot par les services de M. Omar Barghouti, le grand prêtre du BDS ou par le secrétariat de l'Organisation de la Conférence islami-

que. "Israël perpétue de façon active l'annexion - de Jérusalem-Est - en affaiblissant systématiquement la présence palestinienne dans la ville, par l'expansion des colonies, une planification restrictive, la poursuite des évictions et démolitions,..." Etc., etc.

Le 10 janvier dernier, en parfaite coordination avec David Cameron, le vice-premier ministre anglais Nick Clegg, cherchant le clash diplomatique, a lancé une flèche envenimée, en assimilant les implantations à du "vandalisme délibéré". Formidable vandalisme qui consiste à construire et non à détruire! Formidable convergence avec la dialectique des "non-vandales" les poseurs de bombes et les égorgeurs sis de la Méditerranée au Jourdain et au-delà! Comme si les exemples de Yamit ou de Gaza n'avaient pas démontré qu'en fonction de ses engagement ou de sa politique, Israël pouvait quitter des territoires, qu'il ait construit ou pas, construit peu ou beaucoup.

Au delà de cette véritable guerre diplomatique, l'Union européenne intervient de façon structurelle dans le financement local de l'incitation à la haine contre l'État juif, dans le financement de la guerre de harcèlement idéologique mondial des Palestiniens, mais aussi dans le financement des structures des groupes terroristes. Les dépenses européennes pour l'aide aux réfugiés, le soutien à l'édification d'un État palestinien, le fonctionnement de l'Autorité palestinienne, sont largement détournées à cette fin à Ramallah comme à Gaza.



Revient alors la question lancinante des motifs de cet assaut généralisé des démocraties européennes contre Israël, ce rempart devant la barbarie, ce point de lumière et de démocratie, le seul et unique du Moyen-Orient.

On peut y voir un remugle du vieil antisémitisme européen. C'est un facteur certainement présent dans les appareils diplomatiques qui conservent un peu de cette misérable tradition.

On peut y voir la continuation de la capitulation du vieux continent devant l'effrayant terrorisme palestinien doublé du premier choc pétrolier du début des années 70. Les Européens avaient souvent négocié la sanctuarisation de leur territoire contre la liberté de mouvement des terroristes. Transaction vite transformée en collaboration puis en adhésion.

On y voit souvent la poursuite d'intérêts stratégiques mieux servis par une atmosphère de communion antisémite. L'approvisionnement en énergie, l'obtention de chantiers de grands travaux, les ventes d'armes seraient facilités par le doigt pointé en permanence contre Israël.

On invoque moins souvent pour expliquer l'alignement européen sur la propagande palestinienne, l'osmose, l'intrication, l'argent de la corruption, qui lient comme les lèvres et les dents une part des élites européennes aux classes parasitaires des dictatures et théocraties de l'arc sunnite arabe. Les relations de Jacques Chirac avec Rafiq Hariri ou Saddam Hussein, les démêlés judiciaires d'un Boidevaix (un secrétaire général du Quai d'Orsay impliqué dans des

trafics et pot-de-vin avec Saddam), les valises de billet circulant à l'Élysée, témoignent de la facilité avec laquelle un peu d'argent du pétrole permet d'influencer en leur cœur les centres de pouvoir en Europe.

Enfin, l'Europe prendrait en compte le poids électoral de la "diversité" et les risques élevés pesant sur sa sécurité intérieure vu l'importance des fortes minorités arabomusulmanes mal intégrées, et par ailleurs très sensibles aux préjugés véhiculés par la propagande propalestinienne.

Mais au-delà de ces motifs de l'alignement de l'Europe, au niveau des États sur les thèmes de la soi-disant souffrance palestinienne, et de son biais anti israélien, un véritable système euro-arabe s'est constitué.

La métaphore est celle de la gravitation en astronomie. Tout se passe comme si l'Orient arabe exerçait sur le cœur de l'Europe des forces d'attraction d'une intensité formidable, dues à la jeunesse de sa population, à son idéologie simpliste mais unifiante et conquérante, et aussi à l'habileté politique de ses élites. L'ensemble du vieux continent se trouve alors entraîné dans une spirale qu'il ne contrôle plus, subissant comme les étoiles capturées par un champ gravitationnel trop intense, des effets de satellisation et la déformation progressive de toutes ses structures. Le biais anti israélien n'est qu'un signe, un symptôme de la digestion désormais accélérée de toute une civilisation par une autre, sommaire mais plus vivace.

Jean-Pierre Bensimon

### La réponse d'Eli E. Hertz à l'accusation de "vandalisme délibéré" de Nick Clegg

## Les Juifs sont en Palestine en vertu d'un droit

Nick Clegg, vice-premier ministre de Grande-Bretagne, a qualifié les implantations israéliennes de "vandalisme délibéré" au cours d'une conférence de presse tenue le 10 janvier 2012 à Londres.

Dans sa tentative de récrire l'histoire, Nick Clegg fait marcher le droit international sur la tête.

Les citations suivantes reflètent le degré d'ignorance et tout bonnement l'antisémitisme qui se manifeste dès qu'il s'agit d'Israël, le seul pays libre et démocratique du Moyen-Orient.

En 1922, la Grande-Bretagne a été chargée par la Société des Nations de l'administration de la Palestine, un territoire situé entre le Jourdain et la Méditerranée, selon des dispositions consignées dans le "Mandat pour la Palestine". Deux articles de ce mandat rappelés ci-dessous sont les plus parlants :

Article 5: "La mandataire a l'obligation de faire en sorte qu'aucune parcelle du territoire de la Palestine soit cédée ni louée, et qu'elle ne passe pas d'une façon ou d'une autre sous le contrôle du gouvernement d'une puissance étrangère."

Article 6 : "L'administration de la Palestine... devra encourager une implantation dense des Juifs sur ce territoire, y compris sur les terres appartenant à l'État et les terres à l'abandon qui ne sont pas affectées à un usage public."

"Quand on demande ce que signifie le développement d'un foyer national juif en Palestine, on répond que cela ne

consiste pas à imposer une nationalité juive aux habitants de la Palestine dans leur ensemble, mais que cela désigne le développement en cours de la communauté juive existante, avec l'aide des Juifs d'autres régions du monde, pour en faire un centre dans lequel le peuple juif dans son ensemble pourra trouver de l'intérêt et de la fierté, pour des motifs de religion et de race,. Mais pour que cette communauté puisse bénéficier des meilleures conditions pour un développement libre et pour que les Juifs aient toute possibilité de montrer ce dont ils sont capables, il est essentiel qu'ils sachent qu'ils sont en Palestine en vertu d'un droit et non d'une tolérance. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire que l'existence d'un foyer national juif en Palestine reçoive des garanties internationales et qu'il soit formellement reconnu qu'elles reposent sur un lien historique antique."

#### Winston Churchill

Secrétaire d'État britannique aux colonies Juin 1922

Lord Caradon, ancien ambassadeur britannique à l'ONU, et principal auteur de la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU, a indiqué clairement en 1974 :

"il aurait été erroné d'exiger le retour d'Israël sur ses positions du 4 juin 1967.... C'est pourquoi nous n'avons pas exigé que les Israéliens y reviennent et je pense que nous avons eu raison de ne pas le faire."

17 Janvier 2012 http://www.mythsandfacts.com/

# La glissade islamiste des « printemps arabes » et ses implications

On a donné le nom de "printemps arabe" à la vague de révoltes insurrectionnelles qui bouleverse le monde arabe depuis plus d'un an désormais. Limitons nos observations à la Tunisie et à l'Égypte, les deux figures de proue des "printemps", où les situations sont en partie similaires. On peut discerner un modèle d'évolution commun aux deux pays, en deux périodes bien distinctes.

Dans la première phase, la plus délicate car il faut vaincre la peur de l'affreuse police de la dictature et oser défier des pouvoirs à première vue inébranlables, tous les observateurs ont souligné la disparition de la thématique de l'ennemi sioniste. A la place, le débat était centré sur l'incurie des familles régnantes et la privation de liberté. Une jeunesse éduquée, familière de l'Internet et ouverte sur les libertés occidentales, refusait le monde clos et sans avenir qui leur était promis par le régime. Elle fit preuve d'un courage extraordinaire et sembla remporter des victoires, avec l'aide de l'armée et le concours semble -t-il planifié de l'Oncle Sam. Dans cette phase, les islamistes qui avaient une douloureuse expérience du bras séculier, étaient soit absents soit attentistes.

Dans la seconde phase, une fois les familles régnantes renversées, on les a vu sortir lentement du bois, à pas de loup, craignant à tout moment le retour sous une forme ou sous une autre des redoutables pouvoirs renversés. Quand la question des élections est venue à l'ordre du jour, toujours aux aguets, les islamistes ont commencé par affirmer des ambitions très modestes. Prenant conscience de la pusillanimité et de la naïveté des premiers révolutionnaires, de l'absence de leader, et de leurs faibles capacités d'organisation, ils se sont rapidement constitué en force dominante, affirmant avec de plus en plus d'assurance leurs objectifs politiques et idéologiques. Et chez les islamistes le débat se transforme très vite en intimidation, en violences faites aux femmes et aux kafir, et en chasse aux minorités.

C'est ainsi que le sionisme, Israël et les Juifs qui avaient providentiellement disparu de la scène ont fait leur retour, comme instrument préféré de leur emprise religieuse et totalitaire sur les femmes et le petit peuple.

Dans le cas de la Tunisie, les hommes de Ghannouchi ont fermé d'emblée la représentation commerciale israélienne à Tunis. Ils ont ensuite mis au centre de la discussion sur les institutions la prohibition pour l'éternité de toute normalisation des relations avec Israël. Ils déclenchaient en même temps des émeutes au blasphème et un bras de fer dans les universités pour faire admettre et généraliser le voile intégral.

La solidarité affichée avec le Hamas, au détriment des relations avec les « modérés » de Mahmoud Abbas, est l'indicateur le plus tangible de leur extrémisme. La visite de Haniyeh à Tunis dans la première quinzaine de janvier aura sonné le glas des petites lueurs de démocratie et des grands espoirs du courant libéral de la société tunisienne. S'il est venu en visite, c'est sur l'invitation de Ghannouchi et cette invitation à elle seule est un programme politique. Elle marquera l'entrée de la Tunisie dans une ère de glaciation, la phase insurrectionnelle ayant seulement quvert les portes du pouvoir à l'ours islamiste.

Quand Haniyeh a débarqué, les drapeaux tunisiens étaient absents. Et pour cause. Contrairement à ce que pensent les idiots utiles occidentaux, les islamistes n'ont pas de patrie, ni d'État. Ils ne connaissent que la *Oumma* et le califat. Ils connaissent aussi le racisme antisémite et antichrétien. Les slogans repris par la foule à l'aéroport étaient "Virer les Juifs, tuer les Juifs" et "Mort à Israël". Dans la salle de conférence de clôture de la visite, il fallait fouler le drapeau israélien à l'entrée et le slogan était : "L'armée de Mahomet est de retour!"

A présent les Tunisiens fêtent en tremblant le premier anniversaire de la chute de Ben Ali. Les problèmes d'emploi, de pain, la relance de l'économie et du tourisme sont autant de sujets totalement étrangers au nouveau pouvoir islamiste pour qui "le Coran c'est la solution". Accessoirement Ghannouchi a imaginé une solution transitoire, conforme à sa stature; la fusion avec la Libye pour profiter de la manne pétrolière.

L'Égypte a parcouru un chemin similaire sur bien des points. De jeunes idéalistes, ouverts sur le monde via Internet et assoiffés de liberté partent à l'assaut du pouvoir sur la place Tahrir, au risque de leur vie. On parle de liberté, et le sionisme est absent, banni des débats. Le pouvoir tombe avec le concours de l'armée et de l'oncle Sam. Les islamistes (Frères musulmans et salafistes) sont absents lors des premiers engagements, puis ils investissent progressivement tout l'espace public, traquant et massacrant au passage la minorité copte. La venue de Qaradawi au Caire et son discours devant un million de personnes et plusieurs millions de téléspectateurs le 18 février 2011 marquent un tournant décisif. La machine islamiste est devenue irrésistible. Après bien des hésitations, les militaires sont aujourd'hui résignés à leur effacement. La victoire électorale des Frères musulmans et de Al Nour s'apparente à un tsunami politique.

Le grand guide des Frères musulmans, Mohamed Badi déclare le 29 décembre: "Le projet commence avec la création d'un gouvernement solide et se terminera par l'établissement d'un califat islamique juste qui dominera le monde... Le but des Frères Musulmans est de créer un état islamique mondial. Nous, les musulmans, nous immigrons partout et il y aura encore un long chemin avant de prendre le contrôle de l'Europe". Ces déclarations s'accompagnent naturellement de diatribes antisémites mêlant les Protocoles des sages de Sion et la négation de la Shoah.

A la différence de la Tunisie, l'Égypte est un acteur décisif au cœur d'une zone stratégique particulièrement instable. Les Frères musulmans ont réaffirmé à de nombreuses reprises et malgré les dénégations de l'administration américaine, leur volonté d'abroger le traité de paix avec Israël de 1979. La méthode: étudier sa légalité à l'épreuve du Coran, le soumettre à un référendum, et dresser la liste des "violations" de ses dispositions par Israël. Le résultat: avancer à grands pas vers un état de guerre ouverte avec Israël.

Il y a bien une glissade islamique des "printemps arabes". En témoigne le retour de l'obsession israélienne et l'accroissement vertigineux du risque de guerre.

## Gestion israélienne de l'eau : une réponse aux falsificateurs

L'hydrologiste Haim Gvirtzman de l'Institut des sciences de la terre de l'Université hébraïque, vient de publier une analyse des accusations palestiniennes sur la question de l'eau pour le compte du Centre Begin Sadate, dont on trouvera ci-dessous une brève présentation. Israël fournit aux Palestiniens un volume d'eau supérieur à ce que lui impose l'Accord intérimaire de 1995. Ceux-ci autorisent de leur coté des puits illégaux; ils refusent de traiter les eaux usées et de les affecter à l'irrigation, ils refusent de construire une usine de dessalement à Hadéra, ils maintiennent des modalités de production non écologiques. Au lieu de s'en tenir à l'accusation et à la dénonciation comme le font les Palestiniens et surtout leurs faux amis européens qui cultivent le conflit comme M. Glavany, Gvirtzman débouche sur des propositions positives et coopératives.

Gvirtzman se fonde sur des données récemment déclassifiées, publiées par l'administration israélienne de l'eau, 15 ans après la signature de l'accord intérimaire israélopalestinien. Ces données prouvent qu'actuellement il n'y a presque aucune différence dans la consommation d'eau potable par tête des Israéliens et des Palestiniens.

Néanmoins, l'Autorité palestinienne affirme qu'elle manque d'eau dans ses villes et villages à cause de l'occupation israélienne et elle invoque le droit international à l'appui de

ses protestations. Elle exige plus de 700 millions de m3 d'eau par an, et des droits sur l'aquifère de Montagne, l'aquifère côtier de la bande de Gaza et celui du Jourdain. Cette demande représente plus de 50 % de l'eau potable disponible entre la Méditerranée et Jourdain.

Gvirtzman démontre que, contrairement à ces reproches, Israël a respecté tous les engagements inscrits dans les accords qu'il a signés en 1995 avec l'Autorité palestinienne, et qu'il est même allé au-delà de ses obligations. L'Autorité palestinienne

consomme actuellement 200 millions de m3 d'eau chaque année (Israël lui fournissant environ 50 millions de m3 ce qui est supérieur à ce qu'il est censé fournir selon les accords, à un État palestinien constitué dans le cadre d'un règlement sur le statut final.

Gvirtzman montre que l'écart important de consommation d'eau qui existait en 1967, lors du passage de l'administration de la Judée et de la Samarie de la Jordanie à Israël, a été réduit au cours des 40 dernières années et qu'il est maintenant négligeable. C'est ainsi la consommation domestique d'eau *per capita* des Palestiniens est sensiblement supérieure aux minima définis par l'Organisation mondiale de la santé.

En revanche, les Palestiniens ont violé les engagement qui leur incombaient aux termes de l'Accord en forant plus de 250 puits non autorisés, qui détournent environ 15 millions de m3 d'eau par an, et en reliant ces puits pirates à son réseau de distribution d'électricité. De plus, en toute illégalité, l'Autorité palestinienne s'est connectée subrepticement en beaucoup d'endroits aux canalisations de la Compagnie israélienne de l'eau, ce qui constitue un vol d'eau appartenant à Israël.

En même temps les routines d'arrosage des paysans sont gaspilleuses, leurs méthode agricoles figées provoquant

des dilapidations de ressources. Selon Gvirtzman, au moins un tiers de l'eau extraite par les Palestiniens, encore une fois, en violation des accords avec Israël, est gaspillé du fait de fuites et de mauvaise gestion . Il n'y a aucun dispositif de recyclage et de retraitement de l'eau utilisée dans l'agriculture.

En fait, 95 % de 56 millions de m3 d'eaux d'égout produits par les Palestiniens tous les ans ne sont pas du tout traités. Une seule usine de traitement des eaux d'égout a été cons-

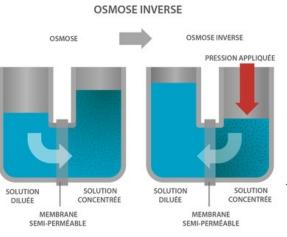
truite en Cisjordanie ces 15 dernières années, en dépit de l'existence d'un fonds de 500 millions de dollars constitué par des donateurs internationaux, disponible à cette fin. Pour Gvirtzman, "les Palestiniens refusent de construire des installations de traitement des eaux d'égout... Le comportement de l'Autorité palestinienne en matière d'utilisation et de gestion de l'eau n'est ni judicieuse, ni collaborative".

Gvirtzman montre ensuite que les demandes des Palestiniens en matière d'eau ont peu de fondement à l'aune des normes du

droit international. D'abord, les stipulations de l'Accord sur l'eau dûment paraphé outrepassent tout autre paramètre. En second lieu, la possession historique d'Israël de l' aquifère de montagne a été établie dans les années 40. Troisièmement, les Palestiniens ne doivent pas exploiter les eaux souterraines de l' aquifère occidental, qui était entièrement à l'usage d'Israel, avant la première exploitation des eaux souterraines de l'aquifère oriental non-utilisé. En conclusion, les Palestiniens doivent colmater les fuites dans les canalisations à usage domestique, mettre en œuvre des techniques d'irrigation économes, et réutiliser les eaux d'égout pour l'irrigation.

Comme les Palestiniens n'ont pris aucune de ces mesures et n'ont pas adopté les bonnes pratiques d'un développement soutenable, il est exclu de donner suite à leurs demandes additionnelles d'eau à Israel, affirme Gvirtzman.

Israël est convaincu que l'on peut faire de la question de l'eau, non pas une source de polémiques et tensions mais une opportunité de compréhension mutuelle et de coopération. L'étude de Gvirtzman propose un plan qui pourrait résoudre les pénuries actuelles et futures d'eau des deux côtés de façon rapide et efficace. Ce plan, basé sur le développement soutenable et les technologies de pointe, fournirait en quantité suffisante l'eau nécessaire au moins jusqu'en 2030, et il garderait intactes quelques réserves.



# Dilemmes d'Israël : où est le bon équilibre entre le social et la défense ?

Une classe moyenne faible et peu nombreuse donnerait une génération de jeunes hommes et femmes moins apte à relever les défis de l'avenir. Il faut remarquer que la priorité proposée, l'accès facilité des femmes au marché du travail, est l'une des différences culturelles les plus marquées entre Israël et son environnement arabe.

Le premier ministre Netanyahou a promis lors de la réunion hebdomadaire du conseil des ministres de rechercher le meilleur équilibre entre les exigences sociales et les besoins de défense du pays. Il faisait allusion à son engagement de mettre en œuvre un cycle éducatif gratuit pour les préscolaires entre trois et quatre ans qui devrait être appliqué au début de la prochaine année scolaire, en septembre.

Il s'agit là de la clé de voûte des recommandations de la Commission Trajtenberg, la réponse du gouvernement aux manifestations socio-économiques de cet été

Cependant, la mise en place d'une éducation préscolaire gratuite n'est pas une idée nouvelle. En 1984, la Knesset avait adopté une loi à cet effet. Il y a près de trois décennies, le législateur avait déjà estimé que cette évolution était éminemment logique et qu'elle valoriserait chaque shekel payé par le contribuable.

Dans la mesure où ce sont encore les femmes qui restent à la maison pour prendre soin des enfants, fournir une éducation préscolaire gratuite permettrait à des milliers de mères de travailler. Et les couples seraient dispensés de l'exercice humiliant consistant à calculer si le revenu supplémentaire résultant du travail de la mère couvre, et dans quelle mesure, les dépenses induites par son absence pour les plus petits. Une scolarité préscolaire gratuite serait une bénédiction pour les classes moyennes qui étaient omniprésentes dans les manifestations de cet été.

Aujourd'hui, il y a environ 300 000 enfants ayant entre trois et quatre ans en Israël. 200 000 d'entre eux relèvent d'un réseau de garde journalière publique et 100 000 restent à la maison où sont pris en charge par des structures privées. Les structures scolaires et préscolaires "gratuites" où l'on suit différents programmes d'acquisitions éducatives, commencent à l'âge de cinq ans.

Bien qu'il y ait une loi depuis pas mal de temps, les gouvernements successifs ont freiné son application, s'inclinant devant les objections du Trésor public qui considère qu'un tel programme serait tout simplement trop coûteux. De fait, si on le mettait en œuvre au cours de l'année scolaire à venir, il reviendrait à 2,8 milliards de shekels pour les deux premières années et 7,2 milliards sur cinq ans ce qui n'est pas une petite somme.

Jusqu'à ce que Netanyahou reprenne à son compte publiquement ce programme dimanche dernier, son application semblait de plus en plus improbable. En repoussant la recommandation de la Commission Trajtenberg suggérant une réduction de 3 milliards de shekels du budget de la défense pour financer les programmes sociaux, le gouvernement a cédé devant l'exploitation magistrale par le ministre de la défense Ehoud Barak de nos craintes existentielles les plus basiques. Il a approuvé la semaine dernière une augmentation de 1,6 milliards de shekels du budget de la défense, nécessaire selon Barak pour combattre les nouvelles menaces militaires dans la région découlant du printemps arabe.

Ce gouvernement choisit aussi d'ignorer les recommandations de la Commission Brodet ratifiées par le gouvernement en 2008, qui obligeaient l'armée à rationnaliser ses procédures de façon à économiser 30 milliards de shekels d'ici 2017 sans réduire ses capacités militaires. Une étude de la Banque d'Israël à montré que le budget de la défense pour 2011 à dépassé les paramètres fixés par la Commission Brodet de 3 milliards de shekels. Au cours des années 2008-2010, le dépassement était d'environ 1,5 milliards de shekels.

Ayant refusé une réduction du budget défense, on voit mal comment Netanyahou pourra tenir ses promesses et lancer finalement le programme préscolaire différé depuis si longtemps.

Lundi dernier, les commentaires dilatoires du président de la Commission des finances de la Knesset, le député Moshé Gafni, étaient particulièrement affligeants. Gafni a affirmé que les lignes non dépensées des budgets ministériels en fin d'année fiscale feront office de réserve budgétaire affectée au financement des initiatives socio-économiques.

Au moment où le ratio de la dette extérieure israélienne par rapport au produit intérieur est d'environ 75 % et où la Banque d'Israël et l'OCDE prévoient une réduction significative de la croissance du produit intérieur brut, de 4,8 % à moins de 3 %, du fait de la crise économique en Europe et aux États-Unis, il n'est pas très judicieux de gaspiller nos réserves budgétaires.

Notre gouvernement doit rechercher sérieusement "le bon équilibre" entre la sécurité et les questions sociales. Renforcer notre classe moyenne et permettre aux femmes qui ont de jeunes enfants de quitter leur maison pour intégrer le marché du travail est une exigence vitale.

Une classe moyenne faible et peu nombreuse est la marque d'une société où les inégalités de revenus augmentent, et où les écarts socio-économiques s'approfondissent entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas. Elle produirait une génération de jeunes hommes et femmes moins capable de relever les défis de l'avenir qu'ils soient économiques, politiques, sociaux ou militaires.

## Dilemmes d'Israël: le regroupement familial, droit de l'homme ou suicide national ?

Israël tient absolument à son statut de démocratie scrupuleuse. Il tient à garantir à ses citoyens des droits rigoureusement égaux, à l'exception du droit au retour des Juifs, à la base de son identité et du projet sioniste. Or, en tant que pays où se côtoient des cultures diverses et où vit une importante minorité arabe liée par de nombreux fils à la grande *Oumma* plutôt hostile, il est soumis à une autre contrainte, celle de la survie nationale. La question du regroupement familial l'oblige à se prononcer sur ses priorités. Cette fois-ci, il revenait à la Cour suprême de trancher.

Israël est face à une question délicate que l'Europe connait bien, la gestion de l'immigration. 2.000 étrangers en détresse économique franchissent irrégulièrement ses frontières tous les mois. Pour ne pas être submergé, ce tout petit pays a pris des mesures d'interne-

ment administratif qui ont soulevé la colère des ONG droit-del'hommistes. Plus délicat encore, la Cour suprême a statué au début du mois sur la reconduction d'une législation qui encadre très restrictivement le regroupement familial consécutif à un mariage entre Israéliens et Palestiniens.

De nombreuses voix se sont élevées en Israël contre cette « atteinte au principe d'égalité ». A

gauche, on a parlé de « discrimination envers les citoyens arabes israéliens ». Effectivement les regroupements familiaux ne concernent que les Arabes israéliens, la seule minorité qui épouse des Palestiniens. Des associations arabes comme Adalah ont dénoncé la « discrimination ethnique ». La présidente de la Cour Suprême, Doris Beinish, leur a même emboité le pas. La Cour s'est d'ailleurs prononcée de justesse pour la reconduction des restrictions (6 voix contre cinq).

Cette législation a été introduite le 1<sup>er</sup> avril 2002 après l'attentat du restaurant Matza à Haïfa où 16 personnes avaient trouvé la mort. L'auteur du forfait était un Palestinien détenteur d'une carte d'identité israélienne suite à son mariage avec une arabe israélienne. Depuis les accords d'Oslo, 130.000 Palestiniens ont pu ainsi obtenir un droit de résidence et de libre circulation. Ils ont été impliqués dans des activités terroristes dans 54 cas à partir de 2001. La sécurité était donc le motif initial de la prohibition des regroupements.

Aujourd'hui, d'autres raisons sont apparues qui renforcent cette orientation. Une justification démographique d'abord : si on peut considérer le droit à une existence maritale avec un conjoint de nationalité différente dans le pays de citoyenneté comme un droit de la personne, le regroupement familial peut devenir dans les faits une filière d'immigration réqulière. On cherche l'âme sœur

dans le pays de ses attaches identitaires, et l'on s'établit dans le pays de citoyenneté offrant les avantages économiques les plus appréciables. Le pays d'accueil doit alors assumer les coûts de l'union (assurance maladie, allocations familiales, logement) et les effets d'un divor-

ce éventuel qui enclenche une nouvelle mécanique de regroupement. Plus grave, la composition de sa population est modifiée dans une direction qu'il ne maîtrise pas, compromettant peut-être la vie harmonieuse de sa population.

Comme Israël, de nombreux pays ont introduit des restrictions au regroupement familial et à l'acquisition de la nationalité par le mariage. Entre autres les

États-Unis, la Nouvelle Zélande qui a fixé un critère de poids pour prévenir des dépenses de santé, le Danemark, les Pays-Bas.

Le cas d'Israël est beaucoup plus sérieux. C'est un petit pays dont la minorité arabe est très importante (20% de la population et sa fécondité est supérieure à la moyenne nationale). Mais surtout, les Palestiniens candidats à la citoyenneté et à la résidence via le mariage appartiennent à un monde arabe hostile qui se considère comme en guerre avec lui et qui souhaite quasi unanimement sa disparition. Le mariage entre arabes israéliens et palestiniens peut alors devenir une arme stratégique, au même titre que la fameuse « guerre des ventres » ou le retour des réfugiés palestiniens. Accepter ce flux de population palestinienne transplantée dans son territoire s'apparenterait à un véritable suicide national.

On attend à présent les textes vengeurs de nos croisés des droits des peuples victimes, des contempteurs de « l'homme blanc » surtout s'il est Israélien et autres « indignés », qui vont crier à l'apartheid comme M. Glavany. Il faudra leur rappeler que M. Mahmoud Abbas a tout récemment exclu qu'un seul Israélien puisse résider dans le futur État palestinien, et que son ambassadeur aux États-Unis a exclu de son coté qu'Israël continue d'exister, sans s'embarrasser beaucoup de vétilleux scrupules juridiques.





## Israël en proie à ses démons et à ses peines

Ariel Sharon considérait au début des années 2000 que la guerre d'indépendance d'Israël n'était pas encore achevée. L'édification de la société israélienne non plus. Les performances démocratiques, économiques, scientifiques, technologiques et militaires de ce pays, souvent époustouflantes, ne doivent pas masquer des insuffisances graves et persistantes.

La pauvreté et les inégalités demeurent un problème loin d'être résolu. Les indices qui mesurent la corruption ne sont pas correctement orientés. De petites minorités religieuses veulent imposer leur ordre dans l'espace public. Elles s'en prennent en particulier aux femmes, ce qui ternit l'image de modernité du pays.

D'autres groupes très minoritaires regroupés sous l'étiquette du « prix à payer » , n'hésitent pas à attaquer deux bases de Tsahal et à frapper des militaires, un véritable sacrilège dans la culture de l'État hébreu. A rebours des traditions d'Israël, ces groupes se sont aussi livrés à des actes racistes, profanant délibérément des mosquées et des cimetières. Enfin ces derniers jours, les plus hautes autorités israéliennes, le premier ministre Netanyahou et le président de l'État Shimon Pérès en tête, se sont élevées contre des manifestations de racisme à l'encontre de Falashas.

## Les performances d'Israël en matière de corruption se sont dégradées

En deux ans, Israël a perdu six places dans le classeselon *Transparency International*.

L'indice évalue 183 pays et territoires de o (perçu

comme extrêmement corrompu) à 10 (perçu extrêmement comme intègre) en fonction du niveau perçu de corruption affectant leur administration publique et leur classe politique. Il est calculé sur la base de données issues de 17 enquêtes portant sur des sujets précis, tels que l'applicades lois corruption, l'accès à l'information ou encore les conflits d'intérêts.

En 2011, deux tiers des

pays évalués obtiennent une note inférieure à 5. Israël obtient 5,8, derrière les États-Unis 7,1, la France 7,0, l'Espagne 6,2 et la plupart des pays européens.

La Nouvelle-Zélande arrive en tête, suivie de la Finlande et du Danemark. La Somalie et la Corée du Nord (incluse dans l'indice pour la première fois en 2011) arrivent au dernier rang du classement.

La plupart des pays du Printemps arabe sont classés dans la moitié inférieure de l'indice, avec un score inférieur à 4. Avant le Printemps arabe, un rapport de Transparency International consacré à cette région soulignait que le népotisme, les pots-de-vin et le clientélisme étaient si profondément ancrés dans la

vie quotidienne que même les lois anti-corruption existantes n'avaient que peu d'effet.

## Le spectre de la pauvreté et de la ment mondial, passant de la 30 ème à la 36 ème place faim hante de nombreux israéliens

Un rapport de décembre 2011 de la Caisse d'assuran-

nationale d'Israël, Bituah Leumi, donne les résultats d'une enquête sur 5.000 familles. 20% d'entre elles souffraient d'insécurité alimentaire, 12% comptant sur leur famille ou leurs amis pour se nourrir. Les enquêtes sur la pauvreté placent 20% des Israéliens et 30% des enfants sous le seuil de pauvreté (le revenu étant inférieur à la moitié du revenu médian).



Les couches sociales touchées par ces phénomènes extrêmes ne sont pas celles de la « révolte des tentes » de cet été à Tel Aviv.

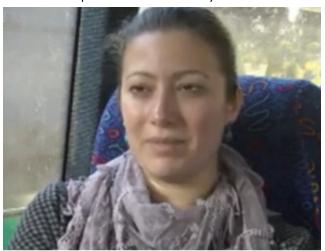
Le problèmes concerne avant tout les familles juives orthodoxes, des familles nombreuses où souvent le père ne travaille pas, les Falashas, et la minorité arabe. Cependant, dans cette dernière, l'indice du revenu monétaire est moins pertinent dans la mesure où l'on participe souvent à des réseaux d'économie souterraine. La pauvreté y est donc surestimée.

Cette réalité n'a rien à voir avec la fameuse "révolte des tentes" partie de l'avenue Rothschild à Tel Aviv l'été dernier. Il s'agissait de la classe moyenne désarconnée par la montée des loyers, le prix Suite page 13 des logements et la cherté de l'alimentation.

Par la voix de Shelly Yachimovich, l'opposition travailliste incrimine aujourd'hui le libéral Netanyahou dont la doctrine laisserait les faibles sur le coté, alors qu'une société moderne et éclairée se juge à la façon dont elle traite les plus démunis. La dirigeante travailliste a à la fois raison et tort. Une société moderne doit être capable de traiter la pauvreté sans installer un État providence hyper dépensier et ruineux comme en Europe. Israël a des marges de progression considérables en la matière. Il pourrait s'inspirer des pays d'Europe du nord qui ont su créer des systèmes de solidarité efficaces, même pendant l'occupation nazie. Par ailleurs, les différences sociales n'ont pas reçu un meilleur traitement en Israël quand la gauche était au pouvoir, loin de là. Et il faut ajouter que le risque de guerre qui pèse aujourd'hui sur Israël du fait d'ennemis nouveaux et redoutables (islamistes égyptiens, islamistes turcs, fanatiques de l'arc shiite) ne laisse pas beaucoup de marges financières pour traiter les questions sociales. Israël doit donc trouver des solutions à faible incidence financière, et elles ne sont pas inconcevables.

## Les femmes, parfois exclues de l'espace public

Depuis plusieurs semaines la question de la ségrégation des femmes bouleverse la société israélienne. Le mouvement a pris de l'ampleur avec deux incidents qui ont provoqué une grande indignation. Au milieu du mois de décembre, une jeune femme, Tanya Rosenblit, donne au site Yetnews le récit d'une mésaventure qu'elle vient de vivre. Sur la ligne 451 des bus Egged, entre Ashdod et Jérusalem, elle s'assied derrière le chauffeur pour que celui-ci puisse lui indiquer l'arrêt qu'elle recherche. Des passagers font un scandale, l'insultent sans la regarder ni lui parler directement. Une manifestation se forme. La police est appelée et un officier finit par demander à Tanya si elle veut bien



Tanya Rosenblit

s'asseoir à l'arrière du bus. Elle refuse en faisant valoir :" Comment est-il possible qu'un homme de nos jours, à notre époque, puisse penser qu'une femme n'est pas digne de s'asseoir devant lui ? Que ressentirait-il si sa mère, ses sœurs ou ses filles étaient confrontées à un tel mépris ?" Tanya termine son récit en signalant qu'elle n'a rien contre les orthodoxes et qu'elle s'habille "avec modestie". Elle demande un dialogue avec "les personnes qui se cachent derrière des mots tels que 'orthodoxe' ou 'laïc' ... [pour] peut-être combler le fossé qui nous sépare".

Le second incident va encore plus exciter le public. Hadassah Margolis, une écolière de huit ans, originaire de Beit Shemesh, est insultée et victime de crachats sur la route de l'école au motif que son vêtement n'est pas "modeste". Les émissions télévisées se succèdent, des manifestations sont organisées à Beit Shemesh. Le psychodrame s'amplifie avec une démonstration d'ultra orthodoxes en costume de déportés arborant une étoile jaune.



Hadassah Margolis

Il est intéressant d'observer la réaction de la société à ces manifestations de ségrégation des femmes. Elles sont condamnées par tout l'éventail politique israélien. Le premier ministre, les partis de gauche et du centre refusent unanimement la dérive. Les députés religieux à la Knesset se prononcent dans le même sens. La prise de position du ministre de l'Intérieur Eli Yshaï, du Shass, qualifiant l'agression d'Hadassah Margolis "d'absolument contraire à l'esprit et aux valeurs du judaïsme" lève toute ambigüité. Les grands rabbins du pays s'expriment et ne sont pas en reste: le célèbre Ovadia Yosef affirme: "le harcèlement à l'égard des femmes est une faute ... que même le respect de Yom Kippour ne pourrα expier". Yona Metzger, grand rabbin ashkénaze, estime qu'en Israël, personne ne peut forcer les gens à accepter la ségrégation dans l'espace public, et pour Shlomo Amar, le grand rabbin sépharade "une personne peut s'appliquer à elle-même un code des plus strict, mais pas aux autres."

Mais il semble que le phénomène ne soit pas circonscrit à quelques groupes extrémistes dans des quartiers bien délimités (15.000 personnes soit 2% des ultraorthodoxes). Pour le chef de la police de Jérusalem, Nisso Shaham, "il y a plus de victimes que de plaignantes". Certains supermarchés comme celui de Beitar Illit mettent en place des caisses séparées selon le sexe. Des soldats ont été invités à quitter une cérémonie au moment où leur homologues féminines entonnaient des chants. C'est pourquoi Gilles Bernheim a critiqué la trop grande prudence de certains rabbins, ses pairs israéliens, "laissant la rue aux extrémistes".





## Voyage en Israël du 18 au 25 mars 2012



#### **TEL AVIV**

Centre d'Etudes du terrorisme. Better Place, leader mondial du véhicule électrique. Découverte de la "Ville Blanche" et du théâtre Habima. Quartier des arts avec l'opéra, le Musée de Tel Aviv. Visite de Jaffa.

### CÉSARÉE- LES CIRCASSIENS — SAFED

Le port d'Hérode le Grand.

Visite du théâtre romain, des vestiges byzantins et des fortifications croisées de Saint-Louis.

Découverte de la communauté circassienne. Safed, la cité de la cabale. Visite d'une des trois célèbres synagogues. Rencontre avec un membre des centres de la cabale.

#### **BEIT SHEAN - VALLEE DU JOURDAIN**

Au carrefour des vallées de Jezréel et du Jourdain. En route vers le désert de Judée, arrêt au kibboutz Sde Eliyahou. Vallée du Jourdain en direction de Jérusalem



A Hébron, visite du tombeau des patriarches Visite de l'Hérodion, entourés des collines de Judée.





#### **JERUSALEM**

Journée consacrée à la vieille ville de Jérusalem.

Là, comme dans tout Israël, nous retrouverons la présence des trois religions monothéistes dans les principaux sites.

Visite du quartier juif et du Cardo, de la synagogue de la Hurvah, du Kotel (Mur des Lamentations). Après-midi consacré à la visite des quartiers de la ville murée ou libre.

#### DÉSERT DE JUDÉE - MER MORTE

Traversée du Désert de Judée ; la Mer Morte. Passage devant Qumran. Baignade flottante ; Accès à la piscine d'eau douce.



Prix par pers. en chambre double – pension complète : 1 520 €

Programme détaillé disponible à :

Pour télécharger le programme cliquez ci-dessous : <a href="http://www.france-israel.org/articles.ahd?idart=3361">http://www.france-israel.org/articles.ahd?idart=3361</a> contact@france-israel.org - 01 47 20 79 50

## Programme de la section locale de France-Israël Marseille

**Février 2012** - Assemblée générale de la section de Marseille et conférence sur l'actualité et les objectifs pour l'année 2012

1er Mars 2012 à 20h - Conférence : "Y a-t-il une guerre culturelle entre religieux et laïcs en Israël ?" avec Richard Darmon journaliste israélien vivant à Jérusalem. (Le lieu sera communiqué ultérieurement).

Lancement d'ateliers pour l'intervention dans le champ des média et de la communication

# SECTION LOCALE DE MARSEILLE DE FRANCE-ISRAËL, ALLIANCE DU GÉNÉRAL KOENIG

La section de Marseille est l'une des sections régionales de l'association France-Israël nationale. Elle partage ses objectifs, elle les décline dans le Grand Marseille et elle collabore activement avec les instances parisiennes. Ses principaux objectifs sont les suivants:

- Défendre devant l'opinion publique l'image d'Israël et répondre aux critiques tendancieuses à son égard;
- Œuvrer pour la coopération et l'entente entre la France et Israël dans tous les domaines;
- Informer l'opinion des prises de position, des problèmes et des réalisations d'Israël.

## REJOIGNEZ LA SECTION DE MARSEILLE DE FRANCE ISRAËL!

L'adhérent à la section de Marseille bénéficie de plusieurs avantages:

- Il reçoit une version papier de « Pour un autre regard sur le Proche-Orient» dès sa parution;
- Il peut participer s'il le désire aux commissions de l'association comme la commission politique, la commission formation, la commission « évènements » ;
- Il reçoit périodiquement, par e-mail, les communiqués et les nouvelles importantes;
- Il a accès gratuitement aux sessions de formation (sauf contribution aux frais de logistique).

### POUR REJOINDRE LA SECTION DE MARSEILLE

Nom:	 		 
Prénom:	 		 
Adresse:			
Téléphone:	 	_	
E-mail :			 

Cotisation ordinaire : 30 €
Cotisation nationale : 60 €
Autres montants: Membre d'honneur : 250 €

<u>Un Cerfa et une carte de membre de l'association sont adressé s en retour</u>

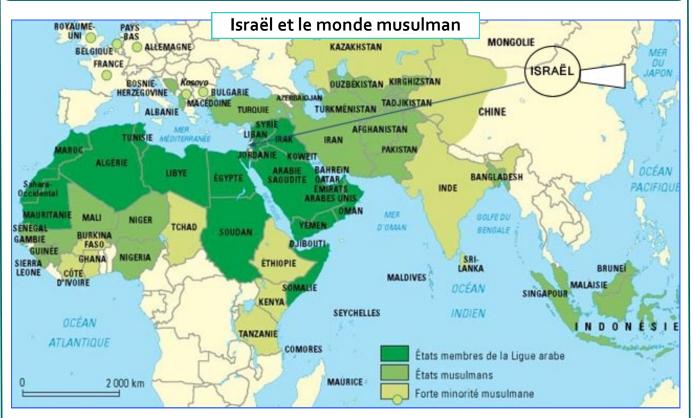
<u>Chèques libellés à l'ordre de « France-Israël »</u>

France-Israël Marseille BP 42 13266 Marseille cedex 08 Tél: 06 34 42 84 59 e-mail : franceisraelmarseille@gmail.com

Blog: http://fim13.over-blog.com

## Israël reste une cible permanente des dirigeants du monde arabo-musulman

## Disproportion !

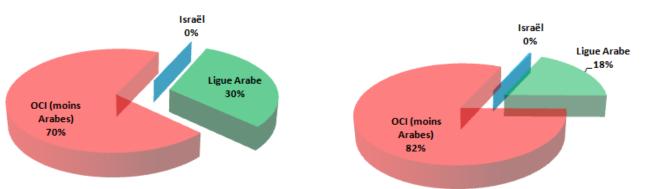


	Territoires comparés en km2	Populations comparées en millions
Israël	22.000	7,65
Pays de la Ligue arabe	13.770.000	346,44
Pays de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI)	31.677.000	1.555,14

## Comparaison entre Israël et le monde arabo-musulman OCI = Organisation de la Conférence Islamique

Surface des territoires respectifs

### Effectif de la population



France-Israël Marseille Section de Marseille de l'Association France-Israël, alliance du général Koenig

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bensimon e-mail: franceisraelmarseille@gmail.com

BP 42 13266 Marseille cedex 08 Tél: 06 34 42 84 59

Blog: http://fim13.over-blog.com